

MÉTÉO-FRANCE

Arrêté du 29 mars 1999 fixant la composition des jurys des examens d'aptitude technique spéciale d'accès au corps des techniciens supérieurs de la météorologieNOR : *EQUI9910069A*

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, modifiée, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, modifiée ;

Vu l'article 29 de la loi n° 51-598 du 24 mai 1951 ;

Vu le décret n° 95-118 du 2 février 1995 relatif au statut particulier des techniciens supérieurs de la météorologie ;

Vu l'arrêté du 16 février 1995 fixant les modalités d'organisation et le programme des concours pour le recrutement de techniciens supérieurs de la météorologie ;

Vu l'arrêté en date du 1^{er} mars 1999, autorisant au titre de l'année 1999 le recrutement de techniciens supérieurs de la météorologie, (femmes et hommes) par voie de concours et au titre de la législation sur les emplois réservés et les travailleurs handicapés,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury de l'examen d'aptitude technique spéciale de technicien supérieur de la météorologie filière Exploitation au titre des travailleurs handicapés ouvert en 1999 est composé comme suit :

Président : M. Roques (Michel), ingénieur en chef de la météorologie.

Membres :

M. Veysseire (Jean-Michel), vice-président, ingénieur de la météorologie ;

M. Martin (Michaël), professeur certifié d'anglais ;

M. Mouysset (Alain), professeur de mathématiques au lycée Déodat-de-Séverac ;

M. Ramaz (André), professeur de physique au lycée Berthelot ;

Mme Schmitz-Fraysse (Christine), docteur en astrophysique ;

M. Thebault (Henri), ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie, retraité.

Article 2

Le jury de l'examen d'aptitude technique spéciale de technicien supérieur de la météorologie filière Exploitation au titre des emplois réservés militaires ouverts en 1999 est composé comme suit :

Président : M. Roques (Michel), ingénieur en chef de la météorologie.

Membres :

M. Veysseire (Jean-Michel), vice-président, ingénieur de la météorologie ;

Mme Canonici (Monique), ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie ;

M. Damiens (Alain), chef technicien de la météorologie ;

M. Martin (Michaël), professeur certifié d'anglais ;

M. Savina (Henri), ingénieur des travaux de la météorologie ;

M. Ramaz (André), professeur de physique au lycée Berthelot ;

Mme Schmitz-Fraysse (Christine), docteur en astrophysique ;

M. Thebault (Henri), ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie, retraité ;

Mme Traulle (Marie-Pierre), ingénieur des travaux de la météorologie ;

M. Sombret (Daniel), ingénieur des travaux de la météorologie.

Pour le ministre et par délégation :

Par empêchement du directeur de la
recherche

et des affaires scientifiques et techniques :

L'adjointe au directeur,

chef de service,

M. Benoist